



RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2022



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EEDF • 17 18 JUIN 2023 • BÉCOURS





Table des matières

Un rapport financier c'est quoi ?.....	3
Introduction :.....	4
I - L'exercice 2022.....	5
Les événements marquant de cette année.....	5
Effectif adhérent.....	6
Structures comptables	7
Analyse du compte de résultat 2022.....	8
Résultats de l'exercice.....	8
Nos produits d'exploitation (13 689K€)	9
Nos Charges d'exploitation (13 825K€).....	11
Focus par périmètre	12
Structures Locales d'Activités (+343k€)	12
Permanences régionales (-25k€).....	12
Les Services Vacances (-296k€).....	15
Centres Permanents Nationaux (+16k€)	16
Analyse du bilan	17
Évolution de la trésorerie.....	17
EEDF Débiteur.....	17
II- Focus sur les Service nationaux.....	19
Compte de résultat simplifié des services nationaux.....	20
Le bilan des Services nationaux :.....	23
En conclusion sur 2022 :.....	23
Conclusion	24
Les annexes	25
1 -Le Compte de résultat 2022 (consolidé neutralisé)	26
2 - Le bilan 2022 (Consolidé Neutralisé).....	27
3 - Résultats 2022, par périmètre.....	28
4 - La contribution 2022 par périmètres	29
5 - La répartition des exonérations sociales 2022, par périmètres.....	30
6 - Trésorerie par périmètre et courbe global.....	31
7 - Les soldes intermédiaires de gestion	32
8 - Le plan de Leviers économiques	33



UN RAPPORT FINANCIER C'EST QUOI ?

Tu viens d'ouvrir le rapport financier, félicitations.

Ce rapport financier s'appuie sur le travail conjoint de l'équipe administrative et financière (EAF) menée par le Délégué National aux finances (DNF), des membres de la Commission Administrative et Financière (CAF), du Comité Directeur (CD), du Trésorier National (TN) et de la Trésorière Nationale Adjointe (TNA), ainsi que sur les réflexions précieuses des Trésoriers et Trésorière Régionales (TR).

Ce rapport retrace toute **l'activité financière de notre association du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022**, c'est le reflet chiffré de nos activités, de nos choix politiques. Toutes ces données sont résumées dans le document **Compte de Résultat** (Annexe 1)

Ce compte de résultat vient s'accumuler à nos 112 ans d'histoire et affecte notre patrimoine. Cette photographie de ce que nous possédons (Actif) et de ce que nous devons (Passif) est synthétisé dans notre **Bilan** (Annexe 2).

Vous trouverez, en plus de ce rapport, un 4 pages intitulés « l'Essentiel » qui se veut une synthèse pour comprendre en quelques coups d'œil la situation financière des Eclaireuses Eclaireurs De France. Ce document sera disponible en version papier lors de l'Assemblée Générale.

Nous invitons celles et ceux qui souhaiteraient creuser les informations de ce rapport à parcourir les annexes, lire le rapport de gestion ainsi que celui du Commissaire Aux Comptes.

Pour les téméraires en manque d'aventures n'hésitez pas à reprendre le Rapport financier 2021, ainsi que ceux des années précédentes, tous disponibles dans la [section archives du site AG](#).

Si jamais vous en souhaitez encore davantage, nous vous transmettrons avec plaisir, les documents ou chiffres que vous souhaitez étudier : caf@eedf.fr

Bonne lecture !

INTRODUCTION :

L'année 2022 marque pour notre mouvement un regain de dynamisme.

La crise Covid est derrière nous, le nombre de groupes locaux augmente (+4 SLA en 2022) ainsi que nos effectifs (+1 467) qui retrouvent des niveaux similaires, voire supérieurs, pour certains périmètres à nos pics des 10 dernières années.

Les activités nationales retrouvent un nouveau souffle, comme le manifeste le succès des rassemblements de la Toussaint.

Cependant les ondes longues de notre crise ouverte en 2013 continuent de se faire ressentir. Nos centres nécessitent des investissements considérables que nous ne pouvons tous satisfaire, les services vacances traversent une crise multifactorielle qui menace leurs avenir, nos services nationaux sont toujours en quête d'équilibre et de renouveau suite à la division par deux de nos effectifs salariés au cours de la dernière décennie.

La période économique est particulièrement marquée par une inflation galopante sans que la tarification de nos activités suivent pour autant.

Les résultats exceptionnels, dû aux cessions de patrimoine et aux aides COVID, des dernières années nous ont permis de reconstituer notre trésorerie, nous laissant ainsi le temps de transformer progressivement notre modèle économique comme nous l'avons collectivement décidé lors de notre Assemblée Générale 2021.

L'étude de l'exercice comptable 2022, fait apparaître les premiers résultats de cette réforme dites des « leviers économique ».

La première partie de ce rapport relate les éléments **d'appréciation globale de notre compte de résultat 2022** et le bilan de notre mouvement au 31/12/2022. Vous y trouverez aussi les focus par périmètres produit par la Commission Administrative et Financière.

Nous avons souhaité, dans une **deuxième partie**, faire un **focus sur les finances des services généraux de notre association unique** qui suscite parfois de l'incompréhension. Il s'agit ici de rendre des comptes au sens le plus strict du terme, ces services mutualisés sont l'affaire de tous.tes les militants.es EDF.

(Lecture chiffres 1K€ = 1000€)

I – L'EXERCICE 2022

Les événements marquant de cette année

Nous ne retracerons pas ici les mille et une aventures éclées qui ont lieu en 2022, pour cela nous vous renvoyons vers le rapport d'activité 2022 disponible dans [le dossier AG](#). Ici nous nous contenterons des faits impactant notre activité financière.

Avec la crise sanitaire de 2020-2021 charges et produits d'exploitation avaient chuté très largement dû à l'annulation de plus de 60% de notre activité principale en 2020. Pour autant, nos produits d'exploitation en 2022 reviennent à 86% de ceux de 2019.

Au cours de l'année 2022 nous avons vécu :

- **Une reprise de toutes nos activités** avec une hausse historique de nos effectifs de scoutisme
- Contrairement aux deux années précédentes nos équipes salariées n'ont pas été contraintes au temps partiel
- Retour à la normal aussi pour les réunions en présentiel entraînant des **frais de gouvernance et de fonctionnement mécaniquement plus élevés**. Avec notamment une AG 2022 au coût plus important que prévus.
- Des activités nationales qui font le plein à l'instar des rassemblements de la toussaint.
- **Les Services Vacances traversent toujours une crise importante** et leurs avenir ont fait l'objet de nombreuses discussions notamment lors des Conseil Nationaux.

Depuis l'Assemblée Générale 2022 nous avons avancé dans la **mise en place de notre réforme des leviers économique** avec :

- Des **changements dans la cotisation** avec la mise en place de la **cotisation prix libre pour les responsables** de notre mouvement, accompagnés **d'un changement de palier plus juste pour les foyers non-imposables**. Combinée à la hausse des effectifs les produits de cotisation augmentent(+90k€)
- Depuis 2022 **les permanences régionales ont vu réapparaître dans leur budget une partie de la masse salariale des animateurs Développement** (contrebalançant ainsi la centralisation de la masse salariale qui s'était opérée en 2017 sans que les produits régionaux ne suivent.)
- **L'apurement de dettes historiques** pour une gestion plus légère de certaines structures
- **Des ressources exceptionnelles** :
 - o Subvention Jeunes et natures (180k€)
 - o Vente de vieux Boucau (220k€)
 - o Nous avons eu la bonne surprise qu'une partie de nos reports de charges, liées au COVID, se transforment en exonération (+197k€)

Il faut saluer le travail des équipes administratives et financières bénévoles et salariés qui ont œuvré cette année encore plus à la justesse des travaux budgétaires et comptables et à la tenue des délais. Cela a facilité d'une part tous les travaux de clôture comptable et d'écriture des rapports qui est, in fine, gage de qualité.

Effectif adhérent

Pour notre mouvement le développement de nos effectifs est un sujet éternel, il est le premier signe de notre vitalité. Leur augmentation significative, tous périmètres confondus, nous semble être un des éléments les plus notables de cette année 2022, avec une moyenne de 12% d'augmentation.

Adhérent.es au 31/08/2021 et 31/08/2022 : +1 467 soit +12.1%				
Type de structure	31/08/2021	31/08/2022	Variation	Variation %
Groupes Locaux	8 740	9 881	+ 1 141	+ 13.1 %
Services vacances	2 160	2 223	+ 63	+ 2.9 %
Centres permanents nationaux	716	847	+131	+18,3%
Régions	312	428	+ 116	+ 37.2 %
Centres et terrains	149	164	+ 15	+ 10.1 %
siège	45	46	+1	+3%
TOTAL	12122	13589	+1467	+12,1%

Source Jeito (Pour rappel le nombre d'adhérent.es est remis à zéro chaque année au 1^{er} septembre)

Si ce développement est encourageant, il reste fragile. Notre mission prioritaire doit être d'accompagner les nouveaux groupes et de consolider l'existant. C'est tout l'objet de notre stratégie Grandir. Cette stratégie vise, notamment lors des camps de bases à impulser de nouveaux groupes avec les camps déclics, autonomiser les groupes naissants et renforcer ceux qui traversent des périodes de fragilité avec des camps accompagnés.

Une dizaine de groupes sont en cours de création pour l'année 2023.

Au 31/08/2022, nous comptabilisons 8 685 membres associées (contre 2 786 en 2021)

Cela s'explique par la reprise des activités dans nos centres et terrains (Classes vertes, etc)

Pour rappel, Les « membres associé-e-s », tel qu'évoqué dans notre Règlement général, sont les enfants et Les jeunes bénéficiaires d'activités ouvertes organisées par des responsables de l'association. Leur cotisation est un moyen de financement des activités éclées. Art 3.2.5 du RG

Jusqu'en 2021 nous estimions nos effectifs globaux en intégrant les membres associés. S'il est intéressant d'estimer le nombre de bénéficiaire de nos activités et de nos centres, le choix de les comptabiliser comme membres ne nous semblait plus pertinent. Des travaux sont toujours en cours pour faire évoluer le modèle de membre associé ainsi que leurs de participation/cotisation au financement de l'association.

Structures comptables

L'intégration des comptes 2022 porte sur 189 structures comptables contre 187 en 2021 :

- Il y a 165 structures locales d'activités contre 162 en 2021.
- Il y a 14 permanences régionales comme en 2021.
- Il y a 5 centres permanents nationaux contre 6 en 2021.
- Il y a 3 services vacances comme en 2021.
- Il y a 2 services nationaux comme en 2021.

La neutralisation des écritures de l'exercice a porté sur 8 049K€ contre 8 076K€ en 2021.

La « consolidation » consiste essentiellement en une neutralisation comptable de tous nos flux internes (échanges entre les structures précédentes) et qui ne concernent donc aucun tiers (extérieur à l'association).

C'est une opération complexe, au vu du nombre de comptabilités que nous avons, et au vu de la disparité des méthodes de saisies comptables.

Ce travail est réalisé par les CAFT (Coordinateur·rice·s administratif·ve·s et financier·ère·s territoriaux·ales), nos deux comptables et le Délégué national aux finances, que nous souhaitons remercier pour cela, ainsi que leur appui quotidien à nos structures, permettant de garantir la bonne gestion financière de notre association

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Le compte de résultat est disponible en Annexe 1

Résultat	2018	2019	2020	2021	2022
Charges d'exploitation concourant à l'EBE	16 728k€	15 578k€	8 566 k€	11 456k€	13 217k€
Produits d'exploitation concourant à l'EBE	16 545k€	15 751 k€	7 957k€	13 043k€	13 249k€
EBE	-183k€	173k€	-608k€	1 586k€	31k€
Total produit d'exploitation	16 600k€	15 890k€	8 055k€	13 082k€	13 639k€
Total Charges d'exploitation	17 660k€	16 352k€	9 601k€	12 677k€	13 824k€
Résultat d'exploitation	-1 059k	-462k	-1 546k	404k	-185k
Résultat financier	235	1 095	2 788	-4 895	-4 866
Résultat exceptionnel	1 179k	633k	516k	576k	428k
Résultat excédentaire	120k	171k		976k	238k
Résultat déficitaire			-1 026k		

Résultats de l'exercice

Résultat global 2022 : + 238k€

Pour avoir une idée de la situation financière de notre association, l'étude du résultat net global n'est pas suffisant. Il est nécessaire d'aller décortiquer les autres résultats et d'observer l'Excédent Brut d'exploitation afin d'avoir une vision plus fine.

- **Notre Excédent Brut d'Exploitation (+ 31k€)**

Permet de mesurer la rentabilité de l'activité indépendamment du coût des biens durables (Hors provisions et amortissements). Pour 2022 notre **EBE est tout juste positif** s'élevant à 31k€.

- **Résultats d'exploitation (-185k€)**

Notre résultat d'exploitation nous instruit sur la capacité de notre activité à financer toutes nos charges, y compris les amortissements de nos biens durables. En 2022 notre résultat d'exploitation est déficitaire, mais reflète une réalité plus fidèle que celui positif de 2021 qui était principalement dû à l'obtention des aides COVID à hauteur de 1,3 millions d'euros.

En comparaison aux exercices 2018 et 2019 notre résultat d'exploitation connaît une nette amélioration.

• **Résultat financier (- 4 866€)**

Il indique la différence entre les intérêts perçus et les intérêts payés ; il est en général très faible pour notre association et donc peu significatif pour l'analyse. Notons tout de même que depuis 2022 nous avons commencé à rembourser le Prêt Garantie par l'Etat (1M€ qui a servi de renfort de trésorerie aux Services nationaux pendant le COVID) et l'emprunt Casden (500K€ dédiées à la rénovation de notre patrimoine).

• **Résultat exceptionnel (+428K€)**

Il provient des revenus et charges exceptionnelles de l'association. C'est un indicateur ponctuel pour les éléments financiers de l'association. C'est principalement la différence entre le prix de vente d'un actif (exemple : terrain ou centre) et sa valeur résiduelle (prix d'achat + travaux d'investissement – amortissements cumulés)

Le résultat exceptionnel passe de 576K€ en 2021 à 428K€ en 2022, s'expliquant par :

- Le produit de la vente de vieux Boucau à hauteur de 220 K€ (Mais qui une fois l'immobilisation déduite ne permet qu'une plus-value liée aux ventes de 3K€.)
- La remontée des subventions d'investissement en 2021, pour un total de 249K€ en 2022, enregistre un total de 39K€ de quote-part.
- L'exonération de 155K€ de cotisations sociales URSSAF, et 42K€ d'Humanis retraite.
- Les autres opérations exceptionnelles sont liées, pour l'essentiel, aux remboursements de sinistres par notre assurance.

Nos produits d'exploitation (13 689K€)

Les produits d'exploitation passent de 13 082K€ en 2021 à 13 639K€ en 2022 et se décomposent en 4 grands postes principaux :

Activités	8 937k€
Subventions	2 745k€
Adhésions	739k€
Dons	226k€



Avec la crise sanitaire de 2020-2021 charges et produits d'exploitation avaient chuté très largement dû à l'annulation de plus de 60% de notre activité principale en 2020. Pour autant, nos produits d'exploitation en 2022 reviennent à 86% de ceux de 2019.

• **Produits d'Activités (8 937K€)**

Nos produits d'activités (Camps, Séjours, Formations, Location, etc..) représentent près de **65% de nos produits globaux**.

Les prestations de service à 8 231K€ en 2022 augmentent de 1 176K€ par rapport à 2021 qui représentaient 7 055€

- La prestation de service ordinaire (PSO) de la CAF à 300K€ en 2021 passe à 309K€ en 2022.
- La légère hausse des produits d'activités annexe en 2022 à 607K€ pour 583K€ en 2021.

C'est sur cette base de 65% de produit (hors autofinancement) qu'est calculer le montant de la contribution permettant une partie du financement des services nationaux.

Pour avoir toutes les données > voir annexe n°4 « Les chiffres de la contribution »

• Subventions (+2745k€)

Toute l'année les équipes salariées et bénévoles de notre mouvement s'activent à valoriser notre démarche éducative pour solliciter le soutien des collectivités locales et de l'état. Cette source de financement représente en 2022 **20% de nos produits globaux**.

Les subventions d'exploitation reçues pour l'exercice 2022 sont à hauteur de 2 747K€ en baisse de 1 258K€, par rapport à 2021 pour 4 006K€. Cette baisse est essentiellement due aux aides Covid : locales, régionales et nationales dont l'association a bénéficié en 2021 du fond de solidarité Covid pour 1 376 197€. Nombreux séjours ont été labellisés vacances apprenantes et ont permis de générer plus de 652K€ de subventions, soit +52K€ par rapport à 2021.

- La subvention reçue du Ministère de l'Education Nationale dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), a été confirmée pour cet exercice à hauteur de 578 K€. Le soutien à différents projets de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports, au titre de la CPO, s'est élevé à 110 K€, égal aux dernières années.

- Le soutien aux projets et les aides des différentes collectivités publiques se montent globalement à 976 K€. Ce poste reprend les aides régionales, départementales et communales versées pour les différentes activités. Ce montant intègre, également, les aides reçues pour les postes Fonjep et les services civiques.

• Les cotisations (+739K€)

Les produits liés aux cotisations de nos adhérent.es représentent **5% de nos produits globaux**.

Les adhésions passent de 612K€ en 2021 à 739K€, soit une hausse de 127K€.

Cette augmentation est principalement due à la hausse de nos effectifs de +1141 adhérent.es, mais aussi aux premiers effets de la réforme de 2021 qui a instauré un nouveau palier d'adhésion pour les hauts revenus et le réajustement des tranches pour une règle plus juste entre les foyer imposables et non imposables.

A noter aussi depuis la dernière assemblée générale (et donc seulement sur la campagne d'adhésion 2022-23), deux nouveautés dans notre modèle de cotisations :

- La mise en place du paiement en ligne via JEITO (à partir du 1^{er} septembre 2022) qui pour l'année en cours a été utilisé par 1509 adhérent.es. Ce nouveau mode de règlement devrait continuer à se populariser pour faciliter le travail des responsables adhésions dans les années à venir.
- La mise en place de la cotisation prix libre, cadrée entre 1€ et 141€, pour les responsables rentre doucement dans les mœurs. Pour 2739 responsables la cotisation moyenne s'élève à 12€. Soit 2 euros de plus que l'ancien tarif en vigueur qui était de 10€ pour les responsables et trop souvent prise en charge par les structures. Même symboliquement chacun.e est invité.e en fonction de ses moyens à adhérer. Nous sommes encore loin des 28€ de charges incompressibles par adhérent.es.

• Dons

Pour l'exercice 2022, le volume des dons est en hausse de 165 K€, pour un montant total de 495 K€.

La partie des dons correspondant à la renonciation des frais des bénévoles affectés aux groupes a augmenté (+150 K€) pour 269K€, celle des dons correspondant à des versements effectifs est en hausse de 26K€ passant à 226K€.

Au niveau des dons affectés aux groupes : ils passent à 26K€ en 2022 contre 34K€ en 2021. Les dons ne représentent plus **que 1% de nos produits globaux** au regard de la sympathie que suscite notre mouvement et des potentiels réseaux de soutien cela reste trop faible... Nos capacités à mobiliser des réseaux de donateur s'étiolent depuis plusieurs années et notre stratégie de souscriptions auprès de notre soutien doit être révisé et impulsé, mais nécessite des forces salariées.

Petit moment promo : n'hésitez pas à commander vos Calendriers il est encore temps en plus d'être un bon moyen d'autofinancement pour vos unités et groupes cela reste un excellent support d'appel au don dans votre entourage !

Nos Charges d'exploitation (13 825K€)

Principales Charges 2022	
Achats	3 139 k€
Services extérieurs	4 834 k€
Impôts et taxes	422 k€
Salaires	4 616 k€



Les charges d'exploitation passent de 12 678K€ en 2021 à 13 825K€ en 2022.

- Les Achats (22% des charges globales), liés aux activités passent de 2 772 K€ en 2021 à 3 192€ en 2022
- Les services extérieurs et autres services extérieurs (34% des charges globales) passent de 4 189K€ en 2021 à 4 834K€ en 2022
- Les charges de personnel passent de 4.1M€ en 2021 à 4.6M€ en 2022 (33%), cette **Hausse de la MS de 554k€** :
 - L'année 2022 a vu le départ de salariés soit en ruptures conventionnelles soit en départ à la retraite, même si certains départs ont été provisionnés fin 2021, les charges salariales et patronales ont impactées la masse salariale 2022 et une reprise de provisions pour 366K€ repris en 2022.
 - La mise en place de l'Avenant 182 par rapport à la convention collective a aussi généré des ajustements d'indices de certains salariés et impacté l'ensemble de la masse salariale pour 87K€.
 - Des salaires revalorisés avec la hausse du SMIC pour 30K€
 - Les dotations aux amortissements à hauteur de 592K€ en 2021 à 555K€ en 2022 (4%)
 - Les dotations aux provisions passent de 629K€ en 2021 à 52K€ pour 2022.
 - Impôts et taxes 422k€ (3%)

FOCUS PAR PÉRIMÈTRE

Ces analyses par périmètres ont été réalisées par les membres de la Commission Administrative et Financière avant d'être partiellement intégré au présent rapport. (Ce qui explique les différents angles d'attaques des analyses)

Structures Locales d'Activités (+343k€)

Le résultat de l'ensemble des 165 SLA était de +457k€ en 2021, mais seulement de **+348k€ en 2022**. Cette baisse de **23,85 %** s'explique de différentes façons et notamment :

- Des subventions « Vacances Apprenantes » pour 361k€ en 2021, mais seulement 159k€ en 2022.
- Certains postes impactés par l'inflation (transports, alimentations etc.)
- Reprise des activités post COVID.

Concernant la gestion administrative des SLA, 77 structures utilisaient SAGE en 2022 (la moitié de la contrée SUD, et 1/3 de la contrée NORD), il est nécessaire d'avancer la réflexion sur les outils comptables de l'association en lien avec l'ENT numérique.

Dans l'ensemble les SLA ont communiqué leurs comptabilités et dossier de clôture 2022 dans les délais, hormis une quinzaine de structures.

En conclusion sur 2022 :

Dans l'ensemble les SLA sont excédentaires et le respect de la date est généralement respectée pour les remontées des bilans annuels vers les CAFT. Cependant 10 % des structures ne remontent pas leurs clôtures comptables dans des délais acceptables et cela nécessite peut-être un accompagnement bénévole particulier.

Nous constatons une progression des effectifs avec +1141 adhérentes, et 4 SLA supplémentaires pour seulement deux fermetures.

Permanences régionales (-25k€)

En 2022 les permanences régionales sont globalement déficitaires, il s'agit très clairement de l'imputation de la masse salariale des Animateurs Développements (AD) dans les comptes de résultat. Au-delà des polémiques sur le sujet, la plupart des régions ont dû « avaler » cette charge sans avoir pu anticiper des recettes supplémentaires correspondantes.

Le cas de Grand-Est reste à part : malgré le non-prélèvement de la masse AD en 2022, ses charges totales ont triplé tandis que les produits ne faisaient que doubler.

12 régions sur les 13 restantes connaissent une baisse significative de leur résultat. Centre Val de Loire reste à peu près à l'équilibre sur 2021 et 2022, absorbant sa participation à 300 € près.

5 régions sur 13 gardent un résultat positif, chiffre qui passe à 10/13 si l'on réintègre la masse AD.

Le résultat cumulé des 14 régions est négatif (-25 k€), notamment en raison du transfert de 141k€ de masse salariale.

Permanences régionales	
HAUTS DE France	-13 992,12 €
CENTRE-VAL DE LOIRE	-331,60 €
ILE DE FRANCE	-20 171,17 €
NORMANDIE	-457,36 €
BRETAGNE-PDDL	-5 077,38 €
GRAND EST	421,03 €
AQUITAINE	20 504,62 €
POITOU-CHARENTES	4 251,20 €
MIDI PYRENEES	4 061,48 €
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1 722,31 €
BOURGOGNE FC	-3 779,98 €
RHONE ALPES	11 099,26 €
AUVERGNE	-9 767,76 €
PAM	-13 501,73 €
Total	-25 019,20 €

Hors masse AD, le résultat 2022 serait de +115,9 k€ (en baisse de 35 % tout de même par rapport à 2021)

- **Grandes variations au niveau des charges sur 2022 :**

Globalement, les charges augmentent de 51,1 % et de 26,9% (hors masse AD). Le total des charges passe ainsi de 890 200 € à 1 129 400 € (hors AD, montants arrondis)

Pour certaines régions, cela correspond à un regain d'activités (+210 % en Grand Est par exemple, hors masse AD).

D'autres voient au contraire leurs charges diminuer, malgré la masse AD : Normandie (-72% hors AD), Bourgogne (-81%). Cela correspond nécessairement à une activité régionale moindre qu'en 2021.

- **Les charges de fonctionnement :**

- **En achats**, on passe de 142,6 k€ en 2021 à 233,4 k€ soit +63,7%
Les causes varient d'une région à l'autre : prestations éducatives, alimentation, fluides augmentent, sans qu'on puisse déterminer la répartition entre hausse des prix et regain d'activité régionale

- **En autres services extérieurs** on passe en 2021 de 187,3 k€ à 324 k€, soit + 73%
Les frais de déplacement augmentent dans toutes les régions qui en ont enregistré, aussi bien pour les trajets de bénévoles et des salariés, que pour les transports de participants. Cependant, là encore, la part des hausses de tarifs est difficile à déterminer, notamment dans les régions où ces charges étaient inexistantes en 2021. Ainsi, la Bretagne organisait le premier rassemblement régional depuis plus de 15 ans et a financé le transport de plus de 250 enfants vers Lorient. En ce qui concerne le bénévoles, le retour à des rencontres physiques après la période de Covid et de visios participe à cette hausse. La ligne correspondante est multipliée par 4 dans certaines régions : cela ne peut être attribué au seul coût des carburants ou des trains.

- **Au niveau des produits :**

Globalement, **les produits augmentent de 23,6 %**, deux fois moins que les charges (et 3 pts de moins hors masse AD). Le total passe ainsi de 1,07 k€ à 1,32 k€ (hors AD, montants arrondis).

Trois régions connaissent une baisse de leurs produits. Pour la Normandie cela correspond avec la forte baisse des charges (donc de l'activité régionale). En P.A.M., les produits d'activité ont été divisés par 2 alors que les achats étaient multipliés par 3 (notamment en alimentation). En Poitou-Charentes, région qui n'a pas de produits d'activité, une faible baisse des subventions à un fort impact en pourcentage, le budget total étant faible (environ 12 k€).

- **Les ventes** sont stables, passant de 582,4 k€ en 2021 à 603 k€ soit +3,5%.
Les variations diffèrent entre les régions. Certaines n'organisent que très peu d'activités, tandis que les plus actives, organisent des formations et des camps régionaux (ou mini-camps).

On peut remarquer que les régions dans lesquelles existe un centre permanent national peuvent plus difficilement produire des recettes dans ces domaines (HDF, Auvergne, Grand-Est, par exemple).

- **Les subventions passent en 2022 de 187,3 k€ à 324 k€, soit + 73%**
Elles ont baissé dans la majorité des régions (8 sur 14) et connu de belles augmentations dans d'autres (Centre Val de Loire, Grand-Est). En Bretagne, Hauts de France et Rhône-Alpes, on note une bonne stabilité (entre + 1,7% et +4%)
Le recours au FDVA semble augmenter, ainsi que les aides aux vacances apprenantes. Les participations des collectivités sont plus instables, et leur maintien demande une grande implication bénévole et salariale.

- **Concernant le bilan :**

- **Immobilisations nettes** en baisse de 7,7 % : logique de l'amortissement et de peu d'investissements (1 seule région a une augmentation en valeur brute).
- **Masse des créances stable et résorption des dettes de 45,6 %**. Ces chiffres sont difficilement interprétables, les dettes et créances étant hétérogènes et résultant souvent de flux internes à l'association.
- **TRESORERIE** : La trésorerie globale des permanences régionales passe de 1,29 k€ à 1,16k€, soit une baisse de 9,6%. Encore une fois, cela résulte du prélèvement de la masse AD, non compensée par de nouvelles recettes. Hors AD, la trésorerie serait de 1,3 k€ (en hausse de 1,4%).
- **FONDS PROPRES** : les fonds propres cumulés sont en baisse de 9,6%, ce qui correspond aux résultats négatifs.

En conclusion sur 2022 :

2022 est une année transitoire, il faut l'espérer. Les équipes régionales ayant intégré le financement des salaires des AD pour 150 k€ feront sans doute tous les efforts possibles pour équilibrer cette charge supplémentaire. L'année 2023 ne suffira sans doute pas à obtenir le financement total de cette somme, mais le déficit correspondant devrait pouvoir diminuer.

Les Services Vacances (-296k€)

En 2022, les Services Vacances ont accueilli 1801 vacanciers (820 mineurs et 981 adultes) contre 1880 vacanciers en 2021. Elle a organisé 81 séjours (32 séjours mineurs et 49 séjours adultes). Pour un volume total de 26298 journées contre 27258 journées en 2021. Sur ce périmètre, **le résultat net cumulé passe de - 296 046 € en 2022** contre - 310 166 € en 2021. L'excédent brut d'exploitation passe de -61885 € en 2021 à - 362083 € en 2022.

ESTIMATION ET EVOLUTION DU PREVISIONNEL/REALISE DU RESULTAT NET COMPTABLE SUR L'ANNEE 2022

Service	Résultat prévu (v1) 2022	Résultat prévu (v3) 2022	Résultat réalisé 2022*
Caen	- 45 K€	- 17 K€	-1 K€
Châlons	- 202 K€	- 160 K€	-216 K€
Orléans	-124 K€	- 86 K€	-78 K€
Résultat cumulé	-371 K€	-263 K€	-297 K€

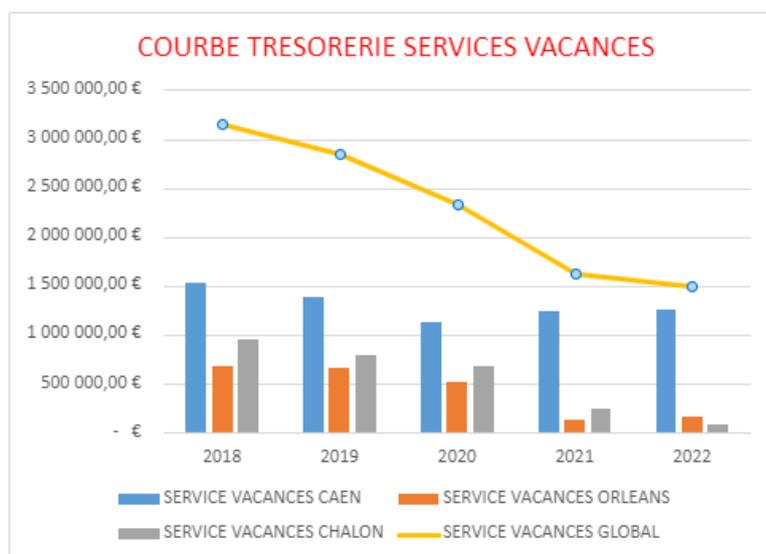
*Ces volumes tiennent compte de la décision de reversement des exonérations URSSAF.

Les décalages importants entre les différentes version des budgets prévisionnels exprime la fragilité du secteur, qui peinent à maintenir une partie des séjours faute d'équipe d'animation et de direction. Ces décalages s'expliquent aussi par des événements RH, un volume de charges non rentrées à l'époque de la V2 et des frais reliés aux sinistres de certains séjours.

Il a aussi été difficile de maîtriser sur la saison de Noel 2022, les frais de transports et de convoyage qui ont subi une augmentation reliée à l'inflation.

Les dettes internes 2022 et les premiers acomptes 2023 ont été « honorés » par les services d'Orléans et de Chalon grâce à un prêt de trésorerie à hauteur de 200 000 € pour chacune de ces 2 entités (soit 400 000 euros tirés du compte débiteur EEDF).

La situation du service vacances de Chalon impacte à près de 80%, le résultat global du secteur (-297 K€ sur le secteur versus -216 K€ pour le SV Chalon).



Depuis 2018 les Services Vacances voient leurs fonds propres diminuer. Seule le SV Caen maintient sa trésorerie. Précisons que début 2023 Les dettes internes 2022 et les premiers acomptes 2023 ont été « honorés » par les services d'Orléans et de Chalon grâce à un prêt de trésorerie à hauteur de 200 000 € pour chacune de ces 2 entités (soit 400 000 euros tirés du compte débiteur EEDF).

Bien conscient des grandes difficultés du secteur le Comité

Directeur à une nouvelle fois tiré la sonnette d'alarme et mis sur pied un groupe de liaison national entre les différents acteurs du secteur vacances. Commande a été passé auprès de l'équipe nationale salariée des scénarios sur l'avenir des SV, avec un Conseil national dédié en janvier 2023. Des équipes bénévoles se sont reconstitué à Chalons et Orléans donnant des signes encourageant de dynamisme.

Nous avons abouti à la décision de maintenir les 3 Services pour l'été 2023 tout en maintenant notre vigilance, notamment sur le déroulé de l'été 2023.

Nous devons continuer à porter l'ambition d'un scoutisme d'inclusion et d'extension. Si la question de l'autonomisation juridique et économique est sur la table elle ne pourra s'envisager qu'avec des services économiquement et fonctionnellement qui auront commencé à se remettre sur pied.

Centres Permanents Nationaux (+16k€)

CENTRES NATIONAUX	BÉCOURS	26 k €
	LA PLANCHE	6 k €
	LES TRONCHES	9 k €
	Base du parc MORBECQUE	-54 k €
	FABIAN	26 k €
	Total	16 k €

Globalement, en 2022 la plupart des CPN ont fortement augmenté leurs produits d'activités qu'ils aient bénéficiés d'une présence salariée (Les Tronches) ou non (Fabian + Bécours). Confirmant ainsi leur santé économique qui se renforcent comparés aux 15 dernières années.

On peut s'attendre sur 2023 à des produits qui continueraient d'augmenter avec la présence de salarié, si les structures réussissent à supporter la masse salariale dédiée. Le bilan sur le redéploiement de permanent dans les centres pourra se faire après la clôture 2023 en prenant en compte que le temps de prise de poste fait qu'ils ne seront pas non plus à plein régime sur toute l'année.

À la vue de la conjoncture actuelle, l'inflation impacte significativement les charges (alimentaire, énergie, transports), Il est donc important que les structures soient vigilantes aux consommations (économie d'énergie) ainsi que de penser les tarifs au regard de ces augmentations de charges.

Les choix politiques, notamment notre opposition au Service National Universelle, remet en cause la stratégie budgétaire de la base du parc qui est fortement déficitaire en 2022. La réorientation stratégique du centre prend du temps et va devoir permettre de tendre vers l'équilibre de la structure à très court termes.

Par ailleurs, il y a une grande disparité quant aux investissements à réaliser sur nos CPN. Tout particulièrement Fabian, Les Tronches et la Base du nécessite des rénovations à très court termes pour garantir l'activité.

L'apurement des dettes appliquée en 2022 nous permettra pour 2023 d'avoir une vision plus réelle de l'état de santé de la gestion économique des structures apurées (Fabian, Bécours, La Planche, les Tronches)

ANALYSE DU BILAN

Le bilan est disponible en annexe 2

Évolution de la trésorerie

Notre trésorerie est au plus haut depuis 2013, elle s'est principalement reconstituée avec les ventes de notre patrimoine et les aides exceptionnelles que nous avons obtenues suite à la crise COVID.

La trésorerie positive à l'actif du bilan, au 31 décembre, est de 8 426 K€, est conforté par le PGE d'1M€ dont il reste au 31/12, 862 K€ à rembourser, et le report des charges d'URSSAF et d'Humanis Retraite pour 507K€.

En prenant en compte l'ensemble des informations, la trésorerie nette de l'association (actif - passif) = 6 505K€

Pour plus d'information se référer à l'annexe 6

EEDF Débiteur

Un seul compte est débiteur aux EEDF, il résulte de l'apurement de dettes historiques de certaines structures, sachant que toutes les structures EEDF ont désormais l'obligation d'avoir un solde créditeur.

Cet apurement répondait à trois objectifs :

- Apporter un soutien du siège national aux équipes de gestion et d'animation.
- Permettre une gestion financière facilitée aux structures, en remettant à zéro les compteurs de dettes historiques
- Limiter le nombre de comptes débiteurs, pour répondre aux exigences de notre banque.

Détail compte débiteur	PRÊT	Durée	Remboursé	APUREMENT	SOLDE
SIEGE 2022				750 000,00 €	750 000,00 €
REGION AQUITAINE	30 000€	5 ans 2022-2026	- 14 000 €		16 000,00 €
PLANETE CIRQUE	70 000€		- 50 000 €		20 000,00 €
BECOURS	50 000€	10 ans 2023-2032		317 061,86 €	367 061,86 €
FABIAN	25 000€	10 ans 2023-2032		60 000,00 €	85 000,00 €
LA MERLERIE	15 000€	10 ans 2023-2032		35 000,00 €	50 000,00 €
LA PLANCHE	50 000€	10 ans 2023-2032		500 000,00 €	550 000,00 €
LES TRONCHES				274 690,56 €	274 690,56 €

Nous avons établi avec ces huit structures des contrats d'apurement et d'avance de trésorerie pour ne pas perdre la trace politique de ce choix

Toutes ces dettes ont été centralisé sur un seul et même compte intitulé « **EEDF débiteur** » qui au 31/12/2022 était débiteur de 2 087k€



Depuis sa création il sert de compte relais à celui des services nationaux. En fin d'hiver 400k€ ont été viré aux SV Orléans et Châlons.

Ce compte n'est pas magique et y puiser à pour effet mécanique de geler la somme équivalente dans notre trésorerie consolidée.

La mise en place de ce compte implique de :

- Ne pas en abuser pour renflouer le compte des Services Nationaux plus que nécessaire, c'est pourquoi nous privilégions les prélèvements anticipés de la contribution et de la part AD des régions pour maintenir dans le vert le compte du siège.
- C'est ce compte débiteur qui captera les fermetures de structures comptables, Comme cette année les Structures Chelles (2 132€) et Aucamville (23 288€)
- Les structures ayant contracté auprès du national lors, de l'apurement des dettes, tiennent leur budget.

Le découvert bancaire se monte à 2 087K€ auquel s'ajoute le prêt garanti par l'Etat de 866K€ restant à rembourser et le prêt travaux de 500K€

- Les acomptes clients de 2022 passent 17K€ contre 95K€ en 2021.
- Le poste dettes fiscales et sociales comprend les charges de salaires dont nous avons obtenu le report et que nous remboursons suivant les échéanciers fixés par l'URSSAF et HUMANIS.



II— FOCUS SUR LES SERVICE NATIONAUX

Les Services nationaux c'est un peu les services publics des éclées, nos cotisations et la contribution de 7 % sur une partie des produits de nos activités servent à financer ses services mutualisés.

Comme pour tout ce qui est mutualisé, transparence et contrôle démocratique s'impose. Avant cela rappelons leur utilité. Nos services nationaux remplissent des missions associatives et garantissent nos moyens sur :

- Le maintien de nos agréments : (éducation Nationale, Jeunesse et Education Populaire, Vacances Adaptés Organisées.)
- L'assurance de nos représentations : Organisation Mondiales, Scoutisme Français, Education Nationale, CNAJEP, UNAT/CNLTA, FONJEP, etc
- La garantie de notre gestion administrative : Notre assurance (MAIF), notre Banque (BRED), JEITO, ROADS
- La garantie de notre gestion financière : consolidation comptable, garantie financière
- La coordination de nos pôles ressources : La formation, les méthodes éducatives, la mobilisation des ressources, l'accompagnement des équipes régionales
- Le déploiement de notre communication : interne et externe
- La sécurité de nos adhérent.es et la gestion des risques associatifs : Dispositif d'appel d'urgence, accompagnement des situations à risque, cadre de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuel (VSS), conseil juridique ...
- La gestion des Ressources Humaines et instance de personnel
- Le bon fonctionnement de gouvernance et de notre vie associative : AG
- Notre gouvernance et notre vie associative : Réunions des commissions et groupe de travail, l'Assemblée Générale, les Conseils Nationaux
- La production d'outils pédagogique et d'outils pour soutenir le travail des bénévoles à tous les échelons
- L'organisation d'activités et de formations nationales : Anergie, Cap éclée, Grand Bivouac, Rond-point, BAFD, journées de la mémoire.

L'ensemble de ces missions, portée par des équipes bénévoles et salariées permettent le bon fonctionnement de l'association, de répondre à nos contraintes légales ainsi qu'à nos engagements envers nos partenaires, mais surtout, surtout, de veiller à l'esprit et à la méthode des éclaireuses et éclaireurs de France en offrant au plus grand nombre, jeunes et adultes, la possibilité de vivre l'aventure éclée d'y forger son caractère, d'apprendre à rêver et agir pour un monde meilleur.

Ceci étant rappelé, place aux chiffres, ô joie.

Compte de résultat simplifié des services nationaux

Le résultat passe de 27K€ en 2021 à **8K€** en 2022.

n° de compte	CHARGES	Exercice 2022	Exercice 2021	n° de compte	PRODUITS	Exercice 2022	Exercice 2021
60	Achats	159 k€	275 k€	70	Ventes de produits et prestations	211 k€	271 k€
61	Services extérieurs	328 ke	272 k€	74	Subventions	1 288 k€	2 353 k€
62	Autres services extérieurs	412 k€	336 k€	75	Produits de gestion courante	1 438 k€	1 341 k€
63	Impôts et taxes	352 k€	286 k€	76	Produits financiers	3 k€	2 k€
64	Charges de personnel	4 609 k€	4 046 k€	77	Produits exceptionnels	200 k€	32 k€
65	Charges de gestion courante	469 k€	743 k€	78	Reprise de provisions	278 k€	1 k€
66	Charges financières	6 k€	5 k€	79	Transfert de charges	3 053 k€	2 607 k€
67	Charges exceptionnelles	17 ke	3 k€				
68	Amortissements	109 k€	612 k€				
TOTAL DES CHARGES		6 466 ke	6 583 k€	TOTAL DES PRODUITS		6 475 k€	6 610 k€
Résultat excédent de l'exercice		8 k€	27 k€	Résultat déficit de l'exercice			
TOTAL GENERAL		6 475 k€	6 610 k€	TOTAL GENERAL		6 475 k€	6 610 k€
EBE		-340 k€	612 k€	REX		-154 k€	

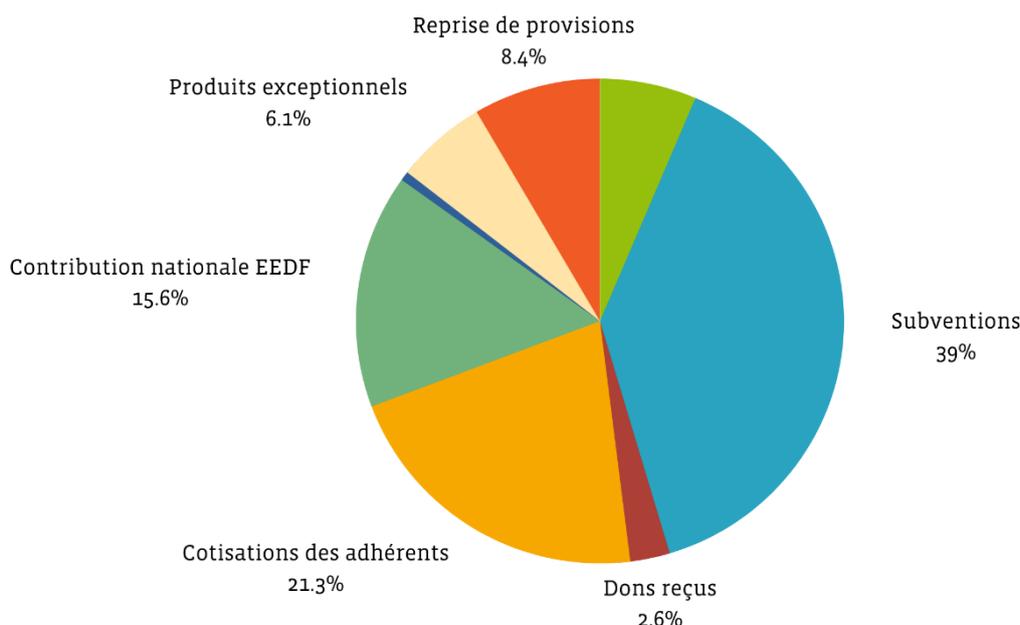
Il convient pour en faire une analyse juste de neutraliser les transferts de charges qui pour 3M€ représente 47% des charges du national. Ce qui nous donne la lecture suivante des produits et charges des services nationaux :

Produits

En comparaison à 2021

- Les **subventions** passent de 2 354K€ à 1 288K€, écart en grande partie dû aux 1 376K€ d'aides covid obtenues en 2021 et à la subvention "Jeunes et Nature" obtenue en 2022 pour 189K€
- Les **produits exceptionnels** augmentent de 891K€, liés à l'obtention d'exonérations sociales pour 197K€ en 2022 (obtenue sur les reports de cotisation datant de la crise COVID)
- Les **produits de gestion courante** internes augmentent de 97K€ :
 - Les adhésions passent de 612K€ en 2021 à 703K€, soit une hausse de 91K€
 - La contribution varie peu et passe de 510 à 517K€, avec des produits d'activités transférés en subvention pour les vacances apprenantes (qui sera pris en compte pour contribution 2023)
- Les dons pour le périmètre national passent de 112 à 90K€, avec moins de campagnes d'appel aux dons mais aussi à moins de frais de prospection.

Produits des service nationaux		
Ventes de produits et prestations	211 k €	6,40%
Subventions	1 288 k€	38,98%
Dons reçus	86 k€	2,63%
Cotisations des adhérents	702 k€	21,25%
Contribution nationale EEDF	516 k€	15,63%
Produits legs	20 k €	0,61%
Produits exceptionnels	200 k €	6,06%
Reprise de provisions	278 k €	8,43%



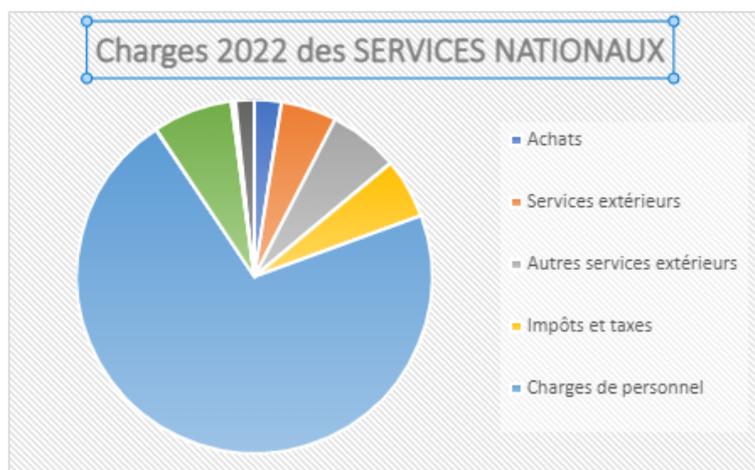
- Contribution Masse Salariale AD.** Lors de la mise en place des pôles l'ensemble des permanents régionaux est passé à la charge des services nationaux en devenant des animateurs développements (AD), sans les produits dédiés des régions ne suivent au national. A l'époque l'idée était une approche métier spécialisée pour une meilleure mutualisation entre les régions. Si cette restructuration a pu avoir des effets positifs, il est d'un avis assez général que l'accompagnement des territoires doit être une des composantes centrales de cette organisation salariale. Adopté en AG 2021 le mécanisme de reprise en charge d'une partie de la masse salariale des AD et après deux ans et demi de discussion avec les Trésoriers et Trésorières Régionales, nous avons abouti à une prise en charge de 150k€ de la masse salariale des animateurs développement entre les régions basé sur les effectifs de participant.es.

Vous retrouverez le tableau de répartition détaillé en annexe 8

Charges

Achats	159 443,46 €	2,47%
Services extérieurs	328 676,08 €	5,08%
Autres services extérieurs	412 450,02 €	6,38%
Impôts et taxes	352 918,35 €	5,46%
Charges de personnel	4 609 331,71 €	71,28%
Charges de gestion courante	469 852,70 €	7,27%
Charges financières	6 456,27 €	0,10%
Charges exceptionnelles	17 921,44 €	0,28%
Amortissements et provisions	109 466,07 €	1,69%
	6 466 516,10 €	100,00%

- Les autres services extérieurs** (comptes 62) passent en 2021 de 337K€ à 415K€ avec une hausse de 75K€ : hausse importante du présentiel dans les frais de transport, notamment l'AG, CN, rencontre des salariés...

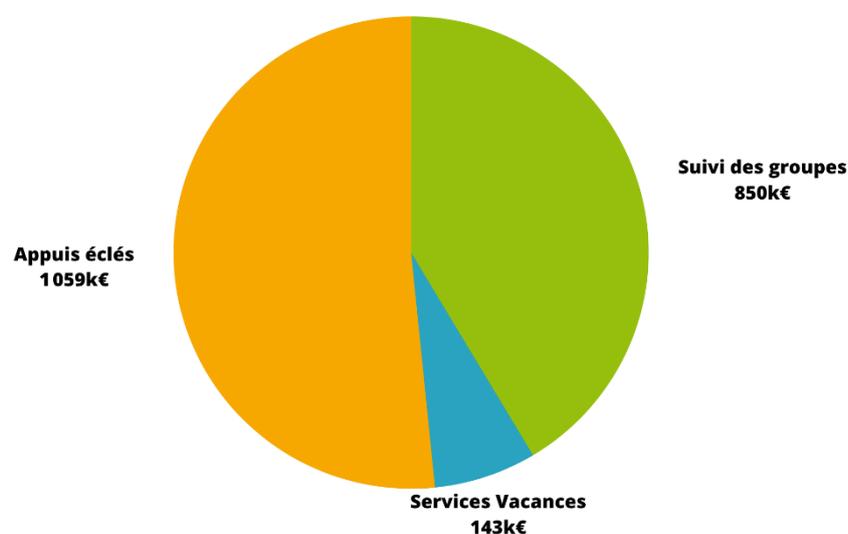


- Les **charges de salaires** augmentent de 430K€
 - Avenant 182 qui a valorisé le point et fait augmenter les charges salariales et patronales.
 - Ruptures conventionnelles et départ à la retraite, compensés par des reprises de provisions.
- Les **charges de gestion courante** internes baissent de 274K€ liées en grande partie au reversement 2021 des aides Covid
- Les **provisions** augmentent de 503K€, liés en grande partie à l'ajustement des provisions retraites, et à la provision sur 2 mois d'aides covid pour 268K€.

Focus sur les Ressources Humaines

Les salaires et les frais liés aux ressources humaines représentent de loin la première dépense des services nationaux avec 2 052 K€ soit 61% de charges des services nationaux

- 850k€ était fléchée sur l'accompagnement et le suivi des groupes éclés (41%)
- 143k€ sur les Services Vacances (7%)
- 1 059k€ sur les appuis éclés (52%)



Le total de la masse salariale des AD de 2022 est de 343 K€, pour 8 postes pourvus. Pour 2023 nous avons ouvert 2 nouveaux postes d'animateurs. rices développements afin, entre autres, de mieux soutenir et accompagner les régions. Et ainsi monter à 12 animateurs développements.

- **Pour dézoomer des services nationaux : la répartition des 76 salarié.es par périmètre au 31/12/2022 :**

	Administratif	Pédagogique/ Direction	Technique	TOTAL
Services Nationaux	18	16	0	34
Centres Permanents	1	7	3	11
Services Vacances	11	8	0	19
SLA	1	6	0	7
Permanences Régionales	3	1	1	5
Totaux	34	38	4	76

Le bilan des Services nationaux :

Les fonds propres des services nationaux s'améliorent de 5%, passant de -4 837K€ à -4 565K€, essentiellement grâce à l'apurement de dettes historiques pour 263K€.

La baisse de la trésorerie est liée au remboursement d'une partie du Prêt Garantie par l'Etat et des charges sociales URSSAF/HUMANIS, et à l'ouverture du compte débiteur qui a repris les dettes historiques de l'ensemble des structures EEDF, notamment des centres permanents nationaux.

Le fonds de roulement est stable à -4 461 K€ (vs - 4 559 K€ en 2021)

Le besoin en fonds de roulement baisse fortement de -5639 K€ à -3003 K€.

La trésorerie diminue fortement de 1 080 K€ à -1 459 K€.

En conclusion sur 2022 :

Malgré un Budget Prévisionnel 2022 à -738K€, le résultat positif à +8k€ est surtout obtenu grâce à des produits exceptionnels et des reprises de provisions. Nous constatons aussi les premiers effets de l'activation de nos leviers économiques avec la prise en charge de 150k€ par les régions et une hausse conséquente des produits de cotisation.

Le REX à -160K€ et l'EBE à - 340K€ montrent une amélioration en comparaison des 10 dernières années ; il reste cependant à trouver l'équilibre qui ne pourra se faire que par une meilleure maîtrise des charges.

Synthèse (K€)	2022	2021
CA	1 500	2 625
Résultat	+8	+27
FONDS DE ROULEMENT	-4 461	-4 559
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-3 002	-5 639
TRESORERIE	-1 459	1 080

CONCLUSION

En 2022, les équipes administratives et financières salariée.s et bénévoles ont travaillé main dans la main afin d'entamer des démarches de fonds pour tendre vers une meilleure situation financière pour l'association.

Dans ce cadre un plan de leviers économiques a été voté en AG en juin 2021 qui a permis de guider les efforts de chacun.e à tous les niveaux de l'association. Des travaux ont été entamés en 2021 et seront finalisés pour l'AG 2024 tant la clarification de notre gestion, la pédagogie en interne de l'association sur les questions financières ainsi que pour la maîtrise de nos coûts et le développement de nos produits.

Le nombre d'adhérent.es augmente en cette année 2022-2023 et montre un développement certain. De nouvelles structures locales naissent, peu ferment. Cependant nombre de groupes restent fragiles et nécessitent plus d'accompagnement. Le travail sur le modèle de cotisation/contribution qui sera présenté à l'AG 2024 couplé à cette augmentation du nombre d'adhérents devrait permettre une augmentation des produits de la cotisation et des produits d'activités de l'association.

Le **redéploiement d'une partie de la masse salariale des animateurs développements** dans les budgets régionaux **est désormais effectif**. Les stratégies de financements des permanences régionales constituent **l'un des principaux défis** pour mobiliser de nouveaux produits d'exploitation sans complètement épuiser les trésoreries pour les années à venir.

La mise en place du schéma directeur immobilier et les règles de financements des travaux mis en place, ainsi que le travail sur la structuration du modèle de financement de nos centres et terrains avec la réforme des membres associés doivent porter leurs fruits dans les années à venir, au risque d'améliorer la gestion de nos investissements.

Les travaux en cours sur le modèle économique de l'association des EEDF :

- La révision du modèle adhésion/contribution,
- La participation des structures régionales au financement de la masse salariale nationale fléchée sur les contrées,
- La réduction des coûts de siège avec par exemple la mise en vente effective en 2023 du siège national de Noisy le Grand, devrait permettre à l'horizon 2024-2025 de retrouver l'équilibre du financement des services nationaux.

Ces travaux menés en parallèle nous permettent donc d'envisager à plus long terme de trouver la bonne santé économique de l'association.

Le résultat de l'exercice de 238 159.40€ augmente les fonds propres. Dans le cadre des votes de l'Assemblée Générale, il est proposé aux membres d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice au compte de report-à-nouveau qui sera porté à 5 882 K€.

Il vous sera également donné lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et sur les conventions réglementées.

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé.

LES ANNEXES

1. Le Compte de résultat 2022 (consolidé neutralisé)
2. Le Bilan 2022 (consolidé neutralisé)
3. Résultats 2022, par périmètre
4. La Contribution 2022, par périmètre
5. La répartition des exonérations sociales 2022, par périmètres
6. Trésorerie par périmètre et courbe globale
7. Les soldes intermédiaires de gestion
8. Le plan de Leviers économiques

1 -Le Compte de résultat 2022 (consolidé neutralisé)

Compte de résultat Eclaireuses Eclaireurs de France								
	CHARGES	2021	2022	Ecart 2021/2022	PRODUITS	2021	2022	Ecart 2021/2022
60	60 - Achats	2 772 208	3 192 081	419 874	70 Ventes de produits et prestations	7 720 606	8 937 044	1 216 438
	Variation de stocks	-2 415		2 415				0
	Fournitures et prestations éducatives	390 967	511 012	120 045	Camps activités et stages	7 055 806	8 230 752	1 174 946
	Eau, gaz, électricité, combustible	375 804	434 014	58 209				0
	Achats denrées alimentaires	1 230 506	1 442 056	211 550	Vente de produits	81 694	99 462	17 768
	Petites fournitures et petit matériel	395 158	411 839	16 681				0
	Fournitures administratives	67 347	46 518	-20 829				0
	Achats de produits pharmaceutiques	47 004	38 501	-8 503				0
	pédagogiques	188 081	196 644	8 563	Autres activités	583 106	606 830	23 724
	Achat pour la revente	79 755	111 498	31 743				0
61	Services extérieurs	2 399 521	2 461 718	62 197	74 Subventions	4 005 518	2 746 756	-1 258 762
	Sous-traitance	0	0	0	Subventions d'état	3 233 476	1 771 190	-1 462 287
	compétence	0	0	0	Subventions régionales	175 336	140 001	-35 335
	Crédit bail	5 753	10 447	4 694	Subventions départementales	153 521	120 135	-33 386
	Locations terrains et centres	1 227 230	1 278 227	50 997	Subventions communales	241 035	261 372	20 337
	Autres locations (matériel, véhicules)	237 473	338 686	101 213	CNASEA / ASP	37 444	79 866	42 423
	Charges de copropriété	49 014	53 267	4 253	Autres organismes	154 753	374 192	219 439
	Entretien et réparations	347 561	335 536	-12 025	Fonds européens	9 953		-9 953
	Contrats de maintenance	164 721	119 949	-44 772				0
	Primes d'assurance	234 385	226 875	-7 510				0
	Frais de formation	121 885	83 633	-38 252				0
	Documentation	11 500	15 098	3 598				0
62	Autres services extérieurs	1 788 382	2 372 490	584 108				0
	Honoraires	137 022	129 377	-7 645				0
	Publication et promotion	93 166	107 129	13 963				0
	Transport et déplacements	1 141 902	1 520 446	378 544				0
	déplacements	118 864	269 148	150 283				0
	Missions et réceptions	41 657	66 716	25 059				0
	Internet	175 066	193 675	18 609				0
	Services bancaires	22 866	24 810	1 945				0
	Cotisations autres associations	57 840	61 189	3 350				0
63	Impôts et taxes	382 454	422 929	40 475				0
	Impôts et taxes sur rémunération	271 932	317 414	45 482				0
	Autres impôts et taxes	110 522	105 515	-5 006				0
64	Charges de personnel	4 061 791	4 616 005	554 214				0
	Salaires bruts	2 999 904	3 432 816	432 912				0
	Charges sociales	947 340	1 117 750	170 410	75 Produits de gestion courante	1 034 794	1 322 159	287 365
	Autres charges de personnel	114 547	65 439	-49 109	Dons manuels non affectés	176 973	200 105	23 132
65	Charges de gestion courante	52 488	152 035	99 546	Dons manuels affectés aux groupes locaux	34 430	26 130	-8 300
	Pertes sur créances	9 615	377	-9 238	Dons renonciation frais affectés aux groupes	118 864	269 148	150 283
				0	Dons mécénat de compétence	0	0	0
				0	Cotisations des adhérents	623 236	739 708	116 471
	Charges diverses	42 873	151 658	108 784	Produits divers	58 290	66 840	8 549
				0	Legs	23 000	20 229	-2 771
				0				0
	Charges d'exploitation concourant à l'EBE	11 456 844	13 217 259	1 760 415	Produits d'exploitation concourant à l'EBE	13 043 716	13 249 236	205 520
				0	EBE	1 586 872	31 978	-1 554 894
68	Amortissements et provisions	1 221 054	607 634	-613 420	78 Reprises de provisions	38 709	390 078	351 369
	Dotation aux amortissements	592 176	555 363	-36 813	Reprise prov. pour risques	18 542	366 098	347 556
	Dotations aux prov. pour risques	628 878	52 271	-576 607	Reprise prov. dépréc. Actifs	20 167	23 980	3 812
	Dotations prov. dépréc. Actifs			0	79 Transfert de charges	282 798	243 278	-39 520
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	12 677 898	13 824 893	1 146 994	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	13 082 425	13 639 314	556 889
				0	RESULTAT D'EXPLOITATION	404 527	-185 579	-590 106
66	Charges financières	7 024	8 713	1 690	76 Produits financiers	2 129	3 848	1 719
	Charges financières	7 024	8 713	1 690	Intérêts financiers	2 129	3 848	1 719
				0	RESULTAT FINANCIER	-4 895	-4 866	29
67	Charges exceptionnelles	622 911	80 525	-542 386	77 Produits exceptionnels	1 199 359	509 129	-690 230
	Charges exceptionnelles	68 588	77 113	8 525	Produits exceptionnels	74 979	248 351	173 372
	Valeur comptable actifs cédés	554 323	3 412	-550 911	Produits des cessions d'actifs	879 569	222 000	-657 569
				0	Quote-part des subventions d'investis.	244 811	38 778	-206 033
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	576 449	428 604	-147 845				0
86	Total des charges	13 307 833	13 914 131	606 299	87 Total des produits	14 283 913	14 152 291	-131 622
	Emp des contr volontaires en nature	15 657 871	11 620 373	-4 037 498	Contribution volontaire en nature	15 657 871	11 620 373	-4 037 498
	Encadrement bénévole	6 181 519	7 385 973	1 204 454	Encadrement bénévole	6 181 519	7 385 973	1 204 454
	Locaux mis à disposition	9 476 352	4 234 400	-5 241 952	Locaux mis à disposition	9 476 352	4 234 400	-5 241 952
	TOTAL	28 965 704	25 534 504	-3 431 199	TOTAL	29 941 784	25 772 664	-4 169 120
	Résultat excédent de l'exercice	976 081	238 159	-737 922	Résultat déficit de l'exercice			0
	TOTAL POUR BALANCE	29 941 784	25 772 664	- 3 431 199	TOTAL POUR BALANCE	29 941 784	25 772 664	-4 169 120

3 - Résultats 2022, par périmètre

CLOTURE 2022		Nombre structures	PERM	SLA	REGION CONSOLIDEE	TOTAL PERM CONTREE	TOTAL SLA CONTREE	RESULTAT
CONTREE NORD	HAUTS DE France	11	-13 992,12 €	19 494,55 €	5 502,43 €			
	CENTRE-VAL DE LOIRE	4	-331,60 €	7 144,24 €	6 812,64 €			
	ILE DE FRANCE	19	-20 171,17 €	39 805,54 €	19 634,37 €			
	NORMANDIE	3	-457,36 €	1 169,04 €	711,68 €			
	BRETAGNE-PDDL	15	-5 077,38 €	-15 685,24 €	-20 762,62 €			
	GRAND EST	17	421,03 €	36 552,71 €	36 973,74 €			48 872,24 €
CONTREE SUD	AQUITAINE	10	20 504,62 €	35 392,77 €	55 897,39 €			
	POITOU-CHARENTES	7	4 251,20 €	14 026,58 €	18 277,78 €			
	MIDI PYRENEES	22	4 061,48 €	28 144,97 €	32 206,45 €			
	LANGUEDOC-ROUSSILLON	13	1 722,31 €	51 574,74 €	53 297,05 €			
	BOURGOGNE FC	11	-3 779,98 €	29 495,08 €	25 715,10 €			
	RHONE ALPES	18	11 099,26 €	8 806,75 €	19 906,01 €			
	AUVERGNE	9	-9 767,76 €	33 453,60 €	23 685,84 €			
	PAM	20	-13 501,73 €	58 932,26 €	45 430,53 €			
	CAEN	1						-1 449,41 €
	ORLEANS	1						-78 959,61 €
CENTRES NATIONAUX	CHALON	1						-215 637,45 €
	BECOURS	1						26 935,67 €
	LA PLANCHE	1						6 887,27 €
	LES TRONCHES	1						9 677,28 €
	MORBECQUE	1						-54 132,47 €
FABIAN	1						26 783,32 €	
SERVICES NATIONAUX	1							8 613,56 €
FNIAP	1							186 152,85 €
TOTAUX	189	189	-25 019,20 €	348 307,59 €	323 288,39 €	-25 019,20 €	348 307,59 €	238 159,40 €

4 - La contribution 2022 par périmètres

CONTRIBUTION 2022 = 7% COMPTES 7060000+7061000+7083000											
3		5		14		28		taux :		7%	
SV		CPN		PERM	C & T	SLA	REGIONS	2	CONTRÉES		
CAEN	116 147 €	BECOURS	2 977 €	- €	- €	14 403 €	14 403 €				
CHALON	70 154 €	LES TRONCHES	5 279 €	281 €	76 €	896 €	1 253 €				
ORLEANS	89 728 €	LA PLANCHE	10 944 €	- €	2 694 €	14 999 €	17 693 €				
		FABIAN	3 349 €	210 €	- €	852 €	1 062 €			72 941 €	
		MORBECQUE	15 023 €	2 568 €	2 281 €	22 520 €	27 370 €				
				- €	2 897 €	8 262 €	11 160 €				
				1 423 €	- €	11 208 €	12 632 €				
				- €	1 118 €	5 117 €	6 236 €				
				8 456 €	27 €	24 363 €	32 846 €				
				- €	- €	9 231 €	9 231 €			130 336 €	
				33 €	1 811 €	8 948 €	10 791 €				
				719 €	2 434 €	21 599 €	24 753 €				
				- €	942 €	4 817 €	5 759 €				
				403 €	1 172 €	26 513 €	28 088 €				
	276 029 €		37 572 €	14 093 €	15 454 €	173 730 €	203 277 €			TOTAL	516 879 €

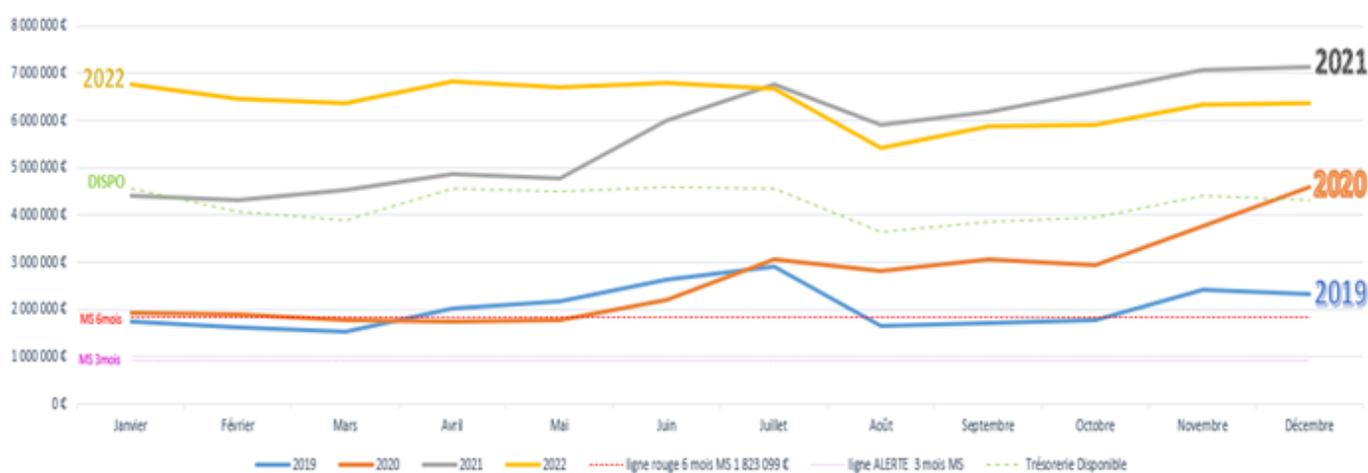
5 - La répartition des exonérations sociales 2022, par périmètres

Etablissement	Exonérations reversées
EEDF CENTRE BECOURS	205,11 €
EEDF CENTRE LA PLANCHE	5 134,84 €
EEDF CENTRE LES TRONCHES	460,93 €
EEDF CENTRE MORBECQUE	16 639,44 €
EEDF CENTRE RANCHAL	201,00 €
EEDF CENTRE VALLOIRE (vendu)	4 721,98 €
EEDF GROUPE LORIENT	5 889,23 €
EEDF REGION AQUITAINE	1 239,42 €
EEDF REGION BRETAGNE-BREST	2 282,15 €
EEDF REGION BRETAGNE-RENNES	697,40 €
EEDF REGION ILE-DE-FRANCE	950,00 €
EEDF REGION LORRAINE-ALSACE	1 778,39 €
EEDF REGION MIDI-PY-ALBI	2 042,04 €
EEDF REGION MIDI-PY-TOULOUSE	270,14 €
EEDF REGION RHONE-ALPES-LYON	2 849,78 €
EEDF SIEGE NATIONAL	100 167,48 €
EEDF SV CAEN	18 984,45 €
EEDF SV CHALON	13 936,21 €
EEDF SV ORLEANS	19 018,19 €
Total	197 468,20 €

6 - Trésorerie par périmètre et courbe global

Trésorerie consolidée avec placements au			31/12/2022
6 376 200,35 €			
	COMPTES BANCAIRES	CAT	TOTAL
Permanences Régionales	949 091,24 €	232 695,06 €	1 181 786,30 €
SLA	3 916 719,37 €	385 556,34 €	4 302 275,71 €
SLA centres & terrains	954 016,80 €	0,00 €	954 016,80 €
Régions consolidées	5 819 827,41 €	618 251,40 €	6 438 078,81 €
Services Vacances	748 089,88 €	750 000,00 €	1 498 089,88 €
Centres Permanents	709 657,51 €	130 847,90 €	840 505,41 €
Services Nationaux	375 763,75 €	-1 499 099,30 €	-1 123 335,55 €
FNIAP	569 305,55 €		569 305,55 €
EEDF DEBITEUR	-2 087 331,77 €		-2 087 331,77 €
Placements	240 888,02 €		240 888,02 €
TOTAL	6 376 200,35 €	0,00 €	6 376 200,35 €

COURBE DE TRESORERIE DES EEDF



SOUS-FIN DE MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	MOYENNE
2019	1 733 984 €	1 617 566 €	1 529 357 €	2 028 102 €	2 182 005 €	2 624 102 €	2 896 647 €	1 640 705 €	1 724 026 €	1 779 838 €	2 421 786 €	2 330 389 €	2 042 376 €
2020	1 937 514 €	1 895 085 €	1 773 370 €	1 742 257 €	1 776 209 €	2 195 248 €	3 055 632 €	2 813 491 €	3 061 168 €	2 936 544 €	3 768 805 €	4 591 202 €	2 628 877 €
2021	4 406 185 €	4 305 111 €	4 517 728 €	4 864 532 €	4 778 680 €	6 007 915 €	6 753 155 €	5 910 338 €	6 191 100 €	6 601 079 €	7 056 712 €	7 132 518 €	5 710 421 €
2022	6 770 747 €	6 472 344 €	6 379 297 €	6 824 824 €	6 712 543 €	6 786 711 €	6 686 387 €	5 418 367 €	5 892 370 €	5 917 629,07 €	6 334 610 €	6 376 200 €	6 381 003 €

7 - Les soldes intermédiaires de gestion

Les SIG sont un outil d'analyse financière de l'Association en la décomposant en plusieurs indicateurs importants. Ces informations permettent de mieux comprendre la construction de son Résultat en identifiant et en mettant en valeur quelques indicateurs et ratios clefs, dont la variation est comparable dans le temps.

En préambule de l'analyse des SIG et des différents indicateurs et ratios, il est rappelé que compte tenu de la nature de l'activité des EEDF et de la spécificité associative de ses comptes, et afin d'avoir une lecture adaptée de ces données au regard de la norme comptable, ils sont établis avec une permanence dans la méthode, de la façon suivante :

Valeur ajoutée retraitée (VA) = les comptes de produits d'activités (70), de subventions (74), de gestion courante (75) et de transfert de charges (79) diminués des achats (60) et services (61, 62), les charges de gestion de courante (65).

Excédent brut d'exploitation retraité (EBE) = VA diminuée des charges de personnel et impôts et taxes (64, 63).

Résultat d'exploitation (REX) = EBE diminué des amortissements et provisions et augmenté de reprise de provision.

Résultat courant = REX +/- résultat financier

Résultat net = Résultat courant +/- résultat exceptionnel.

Tableau simplifié des SIG

SIG simplifié en K€	2021	2022	Écart
Total chiffre d'affaires	13 082	13 249	167
Consommation (hors salaires)	7 013	8 178	1 165
Valeur ajoutée retraitée	6 069	5 071	-998
Charges de personnel	4 061	4 616	555
Impôts et taxes	382	423	41
EBE retraité	1 626	32	-1594
Taux EBE / CA	12,43%	0,24%	-12,19%
Résultat exploitation retraité	443	205	-238
Résultat courant	438	200	-238
Résultat net	976	238	-738
Total produits	14 284	14 152	-132
Total charges	13 308	13 914	606
Résultat net	976	238	-738

8 - Le plan de Leviers économiques

Délibération 2022-12-03 : Répartition 2022 du financement régional des AD

Le Comité Directeur, réuni à Noisy-le-Grand et en visioconférence les 3 et 4 décembre 2022, valide la grille de répartition suivante pour l'année 2022. Cette grille de répartition se base sur les effectifs des participants au 31/08/21. Ce montant sera prélevé sur le compte des régions le 14/12/22 selon le tableau suivant :

Région	V2 - Avec effectif limité aux participants
Bretagne PDLL	20 000
Centre Val de Loire	2 069
Grand Est	9 043
HDF	10 949
IDF	16 342
Normandie	1 209
Total Contrée Nord	59 611
Auvergne	8 136
Bourgogne FC	4 115
Rhone Alpes	14 413
PAM	18 271
Total Contrée S.E.	44 935
Aquitaine	10 000
Languedoc Roussillon	8 000
Midipy	24 199
Poitou Charente	3 254
Total Contrée S.O.	45 454
8 régions	90 389
14 régions	150 000

Conformément à la délibération du 8 octobre 2022, la région Grand-Est, n'ayant pas une trésorerie suffisante, sera adaptée à la hauteur de leurs capacités, pour l'année 2022.

Conformément à la délibération du 8 octobre 2022 et à la priorisation de sauvegarde de la trésorerie, des adaptations à la marge seront trouvées avec les régions en difficulté.

Il tient à saluer les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Bretagne-Pays-de-la-Loire qui, exceptionnellement pour l'exercice 2022, ont consenti à une participation supérieure à celle de la grille de répartition.

12 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité des présent-es